Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 77 (1968)
Heft: 8

Rubrik: De semaine en semaine

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

De semaine en semaine

Soins infirmiers et autres professions paramédicales

Nouvelles infirmières en soins généraux

A la suite des sessions d'examens finals qui ont eu lieu le 19 septembre 1968 à l'Ecole d'infirmières et d'infirmiers de l'Hôpital cantonal de Lausanne et le 28 septembre 1968 à l'Ecole d'infirmières du Bon Secours, à Genève, 32 candidats et candidates ont obtenu leur diplôme, ce dont nous les félicitons.

Ecole d'infirmières et d'infirmiers de l'Hôpital cantonal, de Lausanne:
Mesdemoiselles *Marianne Bahon; Marianne Besson; Francine Billieux; Christiane Bonjour; Jeannette Bréchet; Lise Chambordon; Muriel Christinat; Carmen Delaloye; Renée Délez; Monique Feuz; Françoise Golay; Elisabeth Hadorn; Marguerite Müller; Thérèse Multone; Marlyse Nussbaumer; Elisabeth Perrenoud; Henriette Runavot; Michèle Sauvain; Monsieur Michel Thirot.*

Ecole d'infirmières du Bon Secours, Genève:
Mesdemoiselles *Heidi Bantle; Farida Britel; Elisabeth Bucher; Isabelle Dentz; Loyse Etienne; Martine Haag; Aude Krailiger Riom; Antoinette Kuhne; Christine Leckie; Marie-Thérèse Leone; Isabelle Pavillon; Victoria Pazeller; Maria-Manuela De Sousa.*

Conférence des écoles d'infirmières reconnues par la Croix-Rouge suisse

La traditionnelle Conférence des écoles d'infirmières reconnues par la Croix-Rouge suisse a eu lieu à Berne, les 11 et 12 novembre. Le principal thème figurant au programme de ces journées concernait les *«méthodes d'enseignement»*.

Soins aux malades chroniques

La Croix-Rouge suisse a accordé sa reconnaissance définitive aux deux écoles d'aides-soignantes pour personnes âgées et malades chroniques, de la maison des Diaconesses de Berne et du Diaconat de Bethesda, Küsnacht ZH, tandis que la Scuola per assistenti geriatriche de Bellinzone a été reconnue à titre provisoire.
Mlle A. Gysler, membre de la sous-commission des aides-soignantes, par suite de son départ pour l'Afrique où elle travaillera pour le compte de l'OMS, a été remplacée au sein de cet organe par Mlle Béatrice van Gessel, directrice de l'Ecole neuchâteloise d'aides-soignantes, à La Chaux-de-Fonds. La sous-commission s'est en outre adjoint un membre supplémentaire en la personne du Dr André Bolliger, directeur de la nouvelle école de la clinique psychiatrique universitaire de Bâle.

Cours

Huit infirmières diplômées, collaboratrices des sections de Berne, Lausanne et Ste-Croix de la Croix-Rouge suisse ont suivi, du 10 au 20 septembre dernier, à Lausanne, le cours de monitrice pour l'enseignement des «soins à la mère et à l'enfant» tandis que 10 infirmières déléguées par les sections de Berne-Emmental, Berne-Seeland, Berne-Mittelland, Berne-Oberland, Soleure et Fribourg, ont pris part au cours de monitrices de l'enseignement des «soins au foyer» qui s'est déroulé dans les locaux de la Centrale de matériel de la CRS, à Wabern près Berne, du 1er au 11 octobre.

Croix-Rouge de la Jeunesse

Rencontre d'instituteurs primaires et secondaires

Le premier week-end organisé en Suisse romande, sous les auspices de la Croix-Rouge de la Jeunesse, à l'intention d'une quarantaine d'instituteurs venant de Fribourg, Genève, du Jura bernois, du Valais et du canton de Vaud, s'est déroulé à Crêt-Bérard, les 21 et 22 septembre 1968.
Au programme de cette rencontre dont le but principal était d'offrir aux participants et participantes l'occasion de confronter leurs points de vue et de mieux se rendre compte de ce que l'on entend par un enseignement placé sous le signe de la Croix-Rouge de la Jeunesse, figuraient des exposés, des exercices et démonstrations de gymnastique corrective et de secourisme, la présentation de films, des discussions enfin. Citons notamment la conférence du Dr Etienne Berthet, directeur général du Centre international de l'Enfance, à Paris: *«La santé de nos enfants est-elle protégée à l'école?»*, celle de M. Jean-S. Pictet, directeur au Comité international de la Croix-Rouge, consacrée au thème: *«Le rôle actuel du CICR et les Conventions de Genève»*, ainsi que les exposés de M. L. Germond qui démontra comment organiser une classe dans l'esprit de la Croix-Rouge de la Jeunesse et l'allocution de M. Ch.-A. Schusselé, directeur du Bureau de la Croix-Rouge de la Jeunesse à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

Entraide

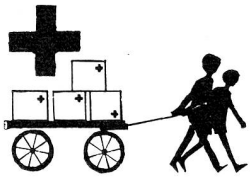

Pour l'Iran, des logements d'hiver pour les victimes du tremblement de terre

Comme nous l'avons annoncé déjà dans notre précédente édition, la Croix-Rouge suisse a fait sans retard parvenir à sa société sœur d'Iran des secours d'urgence destinés aux victimes du tremblement de terre qui a dévasté une partie de l'Iran, le 31 août dernier. La phase des premiers secours terminée, il s'agissait de procurer sans retard aux quelque 70 000 sans-abri des logements provisoires, en prévision de l'hiver particulièrement rude et précoce dans les régions sinistrées. Aussi, le 3 octobre, le Comité central de la Croix-Rouge suisse décida-t-il de consacrer les fonds demeurés disponibles, soit une somme de 180 000 francs à la fourniture de 50 maisons préfabriquées faites d'éléments métalliques correspondant aux exigences et aux besoins signalés. Il s'agit de maisons extrêmement simples, couvrant une superficie de 15 mètres carrés, munie d'une porte et de deux fenêtres. Les éléments en tôle sont recouverts intérieurement de bois et isolés. Elles ne contiennent aucune installation, ni de toilette ni de cuisine, les sinistrés n'ayant pas l'habitude de cuisiner à l'intérieur de leur foyer. Les maisons fournies par la Croix-Rouge suisse ont été livrées à fin octobre par les deux fabricants auxquels elles avaient été commandées. Expédiées par chemin de fer via l'Allemagne, la Tchécoslovaquie et la Russie, elles sont parvenues en Iran à fin novembre 1968.

Service d'assistance aux personnes âgées et aux malades chroniques

Une séance de travail consacrée aux thèmes «gymnastique pour personnes âgées» et «propositions concernant les normes de constructions de logements pour personnes âgées» organisée par la Société suisse de gérontologie, s'est tenue le 26 octobre 1968, à l'Hôpital cantonal de Zurich. Les participants eurent l'occasion d'y entendre d'intéressants exposés présentés par des représentants d'organisations qui mettent d'ores et déjà sur pied des séances de culture physique pour personnes âgées et d'assister à des démonstrations fort instructives.

Secourisme

Pour l'obtention du permis de conduire: Les automobilistes allemands devront être secouristes

La revue technique allemande «Selbstschutz Rundschau» communique qu'à l'avenir, en République fédérale d'Allemagne, il ne sera plus délivré de permis de conduire à quiconque ne pourra fournir la preuve de connaissances élémentaires en matière de secourisme. Tout nouveau détenteur d'un permis de conduire devra donc au préalable suivre un cours de Samaritains. Cette décision a nécessité une modification de la loi sur la circulation routière qui a passé déjà devant le Conseil fédéral et devra être approuvée encore par le Bundestag, à Bonn. Selon les nouvelles prescriptions, les automobilistes seront également tenus de transporter toujours dans leur véhicule une trousse de pansements. Ces deux prescriptions sont d'ores et déjà imposées aux conducteurs d'omnibus. Parallèlement, les normes de sécurité imposées aux voitures privées devront être modifiées. Le Gouvernement d'Allemagne fédérale envisage à ce sujet d'introduire pour les automobiles des constructions et aménagements intérieurs uniformes faits d'éléments souples (revêtements intérieurs mous, armatures rembourrées, manivelles et boutons escamotables, leviers de vitesse et roues de sécurité, portes et serrures antipérils, ceintures de sécurité et moyens de lutte contre le feu).

Au nombre de ces diverses mesures, il est particulièrement intéressant de relever l'obligation de suivre un cours de premiers secours, cette obligation pouvant avoir une portée décisive pour l'autoprotection de la population. Si une telle exigence était également imposée en Suisse, l'on pourrait compter avec le temps sur plus d'un million de femmes et d'hommes instruits en matière de secourisme. Il s'agirait là d'une contribution utile aux efforts menés par la protection civile, non seulement en cas d'accidents de la circulation, mais aussi lors de catastrophes en général, puisque en matière de protection civile il est question avant tout d'autoprotection.